

A GHISUNACCIA

Il est inscrit au concours de l'arbre de l'année 2018

Au départ, c'est un simple chêne-liège. Une *quercus*, comme on en voit tant d'autres en plaine et même en moyenne montagne. Si celui-ci impressionne, ce n'est ni par sa hauteur, ni par la largeur de son tronc, ni par sa longévité dont on ne sait d'ailleurs pas grand-chose. Ce qui le rend remarquable relèverait en fait plutôt d'une anomalie. Une excroissance de liège quelque peu phénoménale qui lui donne une drôle d'allure. Et dans laquelle chacun verra à peu près ce qu'il veut. Pour Yves Goleto, passionné de balades en pleine nature qui en est en quelque sorte ramené amoureux, cette particularité qui l'habille, c'est un aigle royal prêt à prendre son envol. D'autres pourront y voir un animal préhistorique, le profil d'un mammoth ou des bras gigantesques. Une chose est sûre, ce chêne-là ne ressemble à aucun autre. C'est d'ailleurs ce qui a poussé Yves Goleto à l'inscrire au concours de l'arbre de l'année 2018.

"Je me suis dit, cet arbre, que j'ai découvert en bordure de l'ancienne voie ferrée, pas loin du pont du chemin de fer, avait une forme exceptionnelle. J'aurais dû m'occuper de dire sur quelle commune il se trouve, Prunelli. Ghisunaccia ou même Pogghju-di-Bazzu. Mais depuis que je l'ai découvert, l'idée de l'inscrire à ce concours a fait son chemin. explique le retraité résidant à Migliocciata. Je ne suis donc renseigné pour savoir qui



Installé en bordure de l'ancienne voie ferrée, non loin du pont du chemin de fer, cet imposant chêne-liège a un profil très particulier.

DOCUMENTS CORSE MATIN

était son propriétaire. Je l'ai trouvé. Et j'ai obtenu son autorisation. J'ai donc entamé les démarches."

Le propriétaire en question, c'est Philippe Ferracelli. Même s'il n'y avait pas pensé lui-même il s'est dit ravi de voir "son arbre" concourir. En parallèle, Yves Goleto a contacté Elise Invernizzi, dont le pistachier lentisque, qui se trouve au lieu-dit Gatuone, à moins d'un kilomètre de là, a remporté le prix du public en 2011. Celle-ci l'a encouragé à

l'inscrire au concours et lui a donné quelques trucs sur la marche à suivre.

Premier verdict le 6 juin

Depuis deux jours maintenant, a commencé la phase de sélection des candidats pour cette édition 2018. Mais attention, il ne s'agit là que d'une première étape. Il faudra attendre encore plusieurs semaines pour savoir si l'arbre sera sélectionné pour représenter la Corse à ce concours. Jusqu'au 31 mai, date limite de dépôt des candidatures, d'autres arbres insulaires pourront venir lui faire de l'ombre. Il faudra ensuite attendre le 6 juin pour

que le jury se réunisse et désigne les 18 arbres lauréats (un par région). Ceux-ci ne seront officiellement déclarés candidats que le 14 septembre, jour de l'ouverture des votes en ligne qui permettront d'attribuer le prix du public et qui se poursuivront jusqu'au 10 décembre. C'est également en décembre que le jury se réunira pour attribuer son propre prix. Il reste donc plusieurs mois au chêne-liège pour sortir complètement de l'anonymat. En attendant de pouvoir voter pour lui, on peut toujours aller le voir de plus près. Et soutenir sa candidature pour qu'il soit - au moins - l'arbre corse retenu.

I. V.



De plus près et sous cet angle, l'excroissance qui a poussé sur son tronc ressemble à un aigle prenant son envol.

18 arbres en lice pour 13 régions et l'Outre-mer

La société Milan presse, editrice du magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts organisent avec plusieurs partenaires - Fédération nationale des caisses d'épargne, ligue pour la protection des oiseaux, association Arbres, Ushuaïa TV, scouts et guides de France - ce concours national. Son objectif est de promouvoir des arbres remarquables, témoins de la relation de l'homme à la nature. Le jury, composé d'un membre de chaque entité, étudiera l'ensemble des candidatures et retiendra 18 arbres sur un pour chacune des 13 régions et cinq pour l'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte).

I. V.